

Une chambre à soi: le thème du logement dans la correspondance de Mme Belot (Durey de Meinières)

de Marie Laure Girou Swiderski

Lieu de rencontre entre l'insertion sociale et les liens familiaux, réalité à la fois spatiale, architecturale et humaine, la "maison," le domicile joue, nous allons le voir, un rôle important et paradoxal dans la correspondance de Mme Belot, plus tard présidente Durey de Meinières. Femme de lettres impécunieuse, ne pouvant échapper, de ce fait, au soupçon, infâmant à l'époque, d'écrire pour vivre, Mme Belot a dû longtemps aux sarcasmes condescendants de la *Correspondance littéraire* d'être connue des dix-huitiémistes.¹

Il est vrai que, non contente d'être outrageusement pauvre, elle avait encore le mauvais goût de se distinguer de ses consœurs en n'écrivant pas de romans. Tout au contraire, armée d'une assez bonne connaissance de l'anglais, elle s'essaya à quelques traductions² avant de s'attaquer à un monument: *L'histoire d'Angleterre* de Hume,³ traduction qui eut l'aval de l'auteur lui-même. Les quolibets de la critique n'en redoublèrent pas moins face à un tel sacrilège⁴ et ne l'épargnèrent pas même lors de son mariage tardif avec le très honorable président de Meinières en 1765.⁵ Après quoi, on n'entendit plus parler d'elle dans le domaine des lettres.

Nous possédons pourtant, aujourd'hui, deux de ses correspondances inédites, l'une, étalée sur une vingtaine d'années (1762-1781) avec Devaux⁶ (Panpan, pour les intimes), le lecteur du roi Stanislas, l'autre, adressée à la marquise de Lénoncourt,⁷ beaucoup plus dense et ramassée dans le temps (1770-1774), qui prouvent qu'elle valait mieux que ce qu'en disent les critiques. A partir de ce double corpus, nous montrerons la persistance et l'évolution du thème du logement dans l'écriture épistolaire de Mme de Meinières. Par ses dimensions paradoxales qui s'enracinent à la fois dans le vécu de la présidente et dans sa conscience

16 - Une chambre à soi

aiguë des significations sociales de la maison, ce sujet permet d'apprécier l'originalité de cette épistolière marginalisée.

Entre autres *leit-motiv*, la hantise d'"une chambre à soi" pour reprendre le titre d'un essai célèbre de Virginia Woolf, hantise qui se double, nous le verrons, du souci d'"une chambre pour les autres" peut apparaître comme un bon guide de lecture de la correspondance de la présidente Durey de Meinières.

Dans les langues indo-européennes, "habiter" et "être" sont formés sur le même radical⁸ et ont voulu, il y a longtemps, dire la même chose. Le cas de Mme Durey de Meinières peut servir d'illustration à cette assimilation. Car faire l'historique de ses domiciles revient à peu près à rapporter l'histoire de sa vie.

On sait, comme le montre bien N. Elias dans la *Société de cour*⁹ que le mot "maison" revêt au XVIIIe siècle plusieurs sens qui permettent de comprendre son importance dans les valeurs sociales de la société d'Ancien Régime. La maison, c'est d'abord un bâtiment, un lieu, mais ce sont aussi les gens qui l'occupent et dont ce lieu permet le regroupement plus ou moins étroit. C'est enfin un synonyme de "famille" dans son acception noble: on dit de quelqu'un qu'il est de "bonne maison." Ce troisième sens souligne le lien existant entre les deux premiers et par conséquent l'importance accordée au fait de loger ensemble comme signe d'appartenance à la même société.

Ces diverses acceptions rappellent la signification alors paradoxale du lieu où l'on habite. La possession d'une belle demeure, attestant du rang social élevé ou de l'aisance de son propriétaire, est certes le gage d'une certaine considération sociale. On pourrait déceler là une trace de l'adéquation antique entre le chef de maisonnée et le citoyen que souligne Habermas dans ses remarques liminaires.¹⁰ Mais, on le sait, dans la société de cour, il est encore mieux vu socialement d'être logé par quelqu'un d'autre, de plus haut placé, bien entendu, surtout si c'est le roi lui-même.

Ainsi, parmi les familiers de la présidente, il est souvent question de Mlle Quinaut,¹¹ qu'elle ne voit pas assez souvent à son gré parce que cette dernière a obtenu du roi un logement à Saint Germain; quant à la marquise de Boufflers,¹² autre fréquentation, elle passe beaucoup de temps à Versailles. Ces logements d'emprunt, loin d'être perçus négativement, sont la preuve sans cesse renouvelée de la faveur dont bénéficient les "locataires" concernés. A défaut des palais royaux, les belles demeures des grands de ce monde font fort bien l'affaire. Etre reçu chez les grands, c'est se voir reconnu par eux comme faisant partie de leur monde. C'est donc un honneur, un des moyens de faire partie de la bonne société.

Quand commence sa correspondance avec Panpan' du temps où elle n'était encore que Mme Belot dont la *Correspondance littéraire* et même les *Mémoires secrets*¹³ de Bachaumont¹⁴ pouvaient se permettre de parler cavalièrement. Pas question pour la présidente de Versailles, ni même de Saint Germain de la poursuivre. Oui, bien sûr, elle est reçue par quelques "grands," elle habite un temps en été chez les Valori,¹⁵ connus sans doute par l'entremise de Mme de Graffigny: "c'est au Bourgneuf, chez le marquis de Valori, notre ancien ambassadeur en Prusse que je fais mes caravanes," explique-t-elle à Panpan en 1762, ajoutant même "je compte y retourner au mois de novembre." Les Helvetius l'accueillent aussi parfois, sans trop d'empressement, semble-t-il.¹⁶ C'est que, poussée, peut-être par la nécessité, elle compte quelques relations compromettantes: protégée de La Popelinière,¹⁷ elle habite aussi un certain temps avec le chevalier d'Arcq, qu'on dit son amant.¹⁸ Ces fréquentations douteuses lui fermeront bien des portes.

Mais, en 1762, elle n'est même plus sûre de pouvoir s'assurer encore un toit. Les débuts de la correspondance avec Panpan en témoignent. Elle cherche à garder la tête haute mais certaines plaisanteries ne trompent pas: "après tout que m'importe si on ne m'accorde rien à moi et que je sois obligée d'aller mourir sous un toit de chaume. Egayez

18 - Une chambre à soi

mes derniers moments, mon cher Panpan,” lui écrit-elle. A la fin de la même année, elle ne cherche même plus à dissimuler: “je vais donner congé de mon appartement le 30 de ce mois sans savoir encore où donner de la tête. Je sais seulement que je ne puis plus me soutenir” (déc. 1762). Une de ses démarches donne la juste mesure de sa situation. Elle n’en a dit mot à Panpan; c’est par les réponses de Voltaire¹⁹ que nous l’apprenons: encouragée sans doute par l’exemple de Mme de Graffigny, hébergée à Cirey, elle tente d’obtenir l’hospitalité du seigneur de Ferney. Le patriarche se dérobe glamment.²⁰

Finalement, ses efforts de traductrice et l’intercession de quelques connaissances bien placées²¹ lui obtiendront, sur intervention de Mme de Pompadour, une pension royale de 1200 livres par an. Elle constate, dès qu’elle en a confirmation: “me voilà donc à l’abri de la nécessité de m’enterrer dans un village et c’est beaucoup pour moi qui aime mes amis et qui les aurais quittés à regret” (18 février 1763). Mais surtout, ses efforts de survie par ses travaux de traduction, et en particulier l’énorme documentation requise pour *L’histoire d’Angleterre*,²² vont lui procurer bientôt un logeur qui jouera un rôle considérable dans sa vie. Elle finit en effet par devenir locataire du président Durey de Meinières, comme elle l’annonce à Panpan: “j’y ai pris un second fort beau et à très bon compte attendu l’éloignement du quartier et plus encore les bons offices de mes Valoris qui sont amis de mon nouveau propriétaire” (19 mars 1763). Ses moyens restant fort limités, elle trouve à cette gêne une solution provisoire, pratiquée par d’autres femmes de lettres désargentées de l’époque, dont Mme Riccoboni,²³ sa voisine: elle fait venir vivre avec elle une amie célibataire²⁴ qui paiera sa part de loyer: “je vais occuper ce logement avec une des mes anciennes amies actuellement en province. Cette association fondée sur une connaissance de 28 ans réussira du moins je m’en flatte et nous sera utile si elle continue de nous être agréable” (*ibid*). Deux ans plus tard, elle ne s’est toujours pas lassée de la joie d’être à l’abri: “je suis très bien

logée, grandement, superbement, gaiement et à très bon marché parce que mon propriétaire est de mes amis et qu'il ne reçoit un loyer de moi que par politesse aussi n'en ai-je que pour 500 l[ivres]" (24 février 1765). Il ne sera bientôt même plus question de loyer: en septembre 1765, elle devient Madame de Meinières,²⁵ au grand dam de la famille du président qui ne lui pardonnera jamais cette mésalliance; leur union fournira encore l'occasion d'une rubrique fielleuse des *Mémoires secrets* même si le "divin président," comptait pourtant au nombre des rédacteurs!²⁶

Ce que Mme Belot a retenu des leçons de sa vie difficile de veuve décriée et presque aux abois, c'est que n'avoir pas de toit, c'est n'être rien. Elle ne l'oubliera plus jamais. Au début de leur mariage, le couple habite encore un temps l'appartement du président, rue Poissonnière. Mais très vite, la lente dégradation de leur statut social va se traduire par un changement de domicile. Ayant tâté quelque temps d'une location à Passy, qui fait merveille pour la santé du président, Mme de Meinières, avec l'ingéniosité acquise dans la gêne, trouve leur nouveau logis: deux pavillons dans les dépendances du couvent des Sœurs de Ste Marie à Chaillot.²⁷ Ce choix convient aussi à l'exiguïté de leurs moyens. Le prix que la présidente attache à la certitude d'avoir toujours un toit décent sur la tête, on le mesure en apprenant que pour fournir sa part dans l'arrangement de Chaillot (6 000 livres)—les deux époux sont mariés séparés de biens—elle aliène pour 5 ans sa pension annuelle!²⁸ Graduellement d'ailleurs, leur situation se détériore tant que la résidence secondaire aux pavillons se transforme en occupation permanente du seul logis que leurs moyens leur permettent encore. Aussi, quelle panique quand le piètre état des finances royales retarde le paiement de sa pension, lui faisant craindre de perdre encore une fois son toit.²⁹

Sans doute est-il facile à partir de ces diverses précisions biographiques de comprendre que le lieu qu'on habite représente dans la correspondance de la présidente un thème obsédant. Il y apparaît avec des dimensions

20 - Une chambre à soi

paradoxaux. Du fait de sa douloureuse expérience personnelle, Mme de Meinières se montre très attachée à ses chers pavillons et s'occupe de façon quasi obsessionnelle du logement de ses relations.

Sa sollicitude envers ses amis se manifeste surtout, en effet, par le zèle qu'elle déploie pour les aider à se procurer un logement digne d'eux mais qui en même temps ne la prive pas de leur commerce. Un des thèmes récurrents de la correspondance nous rend témoins de toutes ses démarches pour préparer un logement à ses chères marquises, de Boufflers et de Lénoncourt, lors d'un éventuel séjour parisien. Dès qu'elle apprend les projets de Mme de Lénoncourt de se retirer en Lorraine, elle s'ingénie vainement à lui trouver près d'elle un logement peu coûteux: "je n'aurai point la maison que j'avais espéré pour elle, aussi adieu les jolis projets de l'habiter ensemble" (19 mai 1769). Elle s'était chargée de la même entreprise pour la marquise de Boufflers; elle croit d'abord avoir trouvé: "on en veut avoir 2400 l. de loyer, il y a premier et second étage, cour, remise, écurie et assez grand jardin sans compter la proximité des Boulevards" (22 juillet 1768); autre désillusion: "je n'espère plus qu'elle puisse convenir...ce n'est qu'une petite maison bourgeoise...adieu donc mes espérances et mes projets...il n'y aurait pas moyen de vous ménager un gîte dans cette bicoque dont l'apparence et le nombre de personne qui l'habitaient m'avaient trompée" (septembre 1768). Dans ses recherches, elle combine intelligemment la prise en considération des besoins de représentation de ses relations haut placées avec le souci de leur confort mais aussi de l'économie. Et, toujours, on l'aura remarqué, elle prend en compte la proximité qui lui assurerait, même sans carrosse, la possibilité de les fréquenter.

Après l'installation définitive à Chaillot, le rêve qu'elle caresse en secret, sans se priver pourtant d'en faire maintes fois la proposition, c'est de les regrouper tous autour d'elle, en fait d'habiter ensemble. S'agit-il de reprocher à la marquise de Lénoncourt son départ? Elle lui

rappelle: “je mettais de bon coeur en communauté, mon bon lait, ma belle terrasse, mes jolis bosquets et mon cher mari” (12/56, 8 juillet 1771).

Tout en s’efforçant ainsi de constituer autour d’elle, à défaut de la société à laquelle elle ne peut appartenir, une petite société selon son cœur où elle pourra goûter à son aise les charmes du commerce d’autrui, elle ne cesse de célébrer le bonheur de leur retraite en l’opposant aux tracas et aux vains attraits du monde. A ses présences amies, chargées de compenser les relations sociales qui leur sont désormais interdites, elle brûle pour sa part d’offrir en partage le bonheur sage qu’elle et son époux ont trouvé dans l’obscurité et la retraite. Elle rêve, en somme, de répéter en leur faveur le geste du président envers elle lorsqu’il la sauva de la nécessité de “s’enterrer en province.”

Mais ce rêve, on le voit, est l’exact contre-pied du comportement social habituel: loin que les grands, en lui offrant l’hospitalité, viennent lui donner un prestige social accru, c’est elle qui veut les loger. Par leur présence, ils feront de la retraite de Chaillot l’équivalent des demeures prestigieuses qui lui sont interdites à tout jamais. Elle n’a pas les moyens de vivre à Paris, elle n’a même pas de carrosse pour fréquenter ceux qui voudraient bien encore la recevoir. Elle ne peut pas vivre, quoi qu’elle en dise, sans la compagnie de gens raffinés et attentionnés. Elle s’offre donc de les loger près d’elle. Belle et ingénieuse revanche de celle qui, un temps, n’avait même pas de toit !

C’est ainsi que le thème du logement se met à revêtir chez elle non seulement les valeurs paradoxales qu’on lui a déjà vues dans cette société mais des dimensions proprement subversives qui s’inscrivent à l’encontre des us de la société de son temps. Du fait de sa situation sociale particulière, la présidente donne au logement une valeur antithétique: elle y reconnaît encore pour mémoire le signe de l’insertion sociale mais lui préfère la fonction de lieu d’intimité et de bonheur sage à l’abri des tempêtes de l’arrivisme social. Par ces caractéristiques aussi, le thème devient un bon symbole de l’originalité de l’épistolière.

22 - Une chambre à soi

On peut dire que l'activité déployée par Mme de Meinières pour s'assurer ou assurer à d'autres, chéris d'elle, un toit, représente un des rares moyens à sa portée de lutte contre la position qui lui est concédée dans la société de son temps. Elle manifeste ainsi son refus de se soumettre à l'ostracisme qui les frappe, son mari et elle, du fait de l'amenuisement de leurs ressources.

Non contente de remédier à l'injustice de leur mise à l'écart sociale, fruit de l'animosité familiale et des malheurs personnels du président, totalement ruiné par les frasques de son fils aîné, cette solution satisfierait les exigences de l'amour et de l'amitié. Si Mme de Meinières est prête ainsi à sauver sa chère marquise de Lénoncourt de l'obligation d'aller enfouir sa gêne dans l'ennui de la province, si elle est heureuse de donner à Panpan la preuve de son amitié reconnaissante, sa générosité est rendue possible seulement par les talents du président, architecte amateur fort doué. Ainsi la réalisation de leur rêve serait aussi la preuve concrète de leur fructueuse et harmonieuse collaboration. Elle a trouvé ce logis, poussée par le souci de la santé de son cher président. Lui, à son tour, a fait de ces lieux modestes un "home" où ils jouissent de tout le confort souhaitable, lieux d'aisance et bains compris. Ce talent du président participe de l'équivoque de toute la situation. Travail intellectuel et donc compatible avec la noblesse, menant à des réalisations pratiques, manuelles même, mais anoblies par leur finalité: rendre les lieux dignes des hôtes de marque qu'ils pourront abriter. La présidente est fière des talents de son époux; leur réussite constitue aussi la meilleure campagne publicitaire pour décider les amis à accepter leur invitation. Aussi Mme de Meinières ne cesse-t-elle de détailler les améliorations successives de leur logis comme autant de preuves de la capacité du couple à bien accueillir ses invités.³⁰

Nous sommes ici aux antipodes de l'idéal somptuaire et ruineux imposé à la noblesse en représentation et qu'illustre bien, à ce moment même, la charmante Mme de Boufflers qui ne parvient pas à survivre avec ses vingt-cinq mille livres de rente, dévorée qu'elle est par la passion du

jeu. Même si elle écrivit antérieurement une réfutation de son *Deuxième discours*,³¹ Mme de Meinières semble ici davantage à l'école de Rousseau et de son domaine autarcique de Clarens. Un non-dit justifie, en effet, ses plans locatifs: ses co-locataires sont tous relativement aussi impécunieux qu'elle, Panpan avec sa petite pension et Mme de Lénoncourt, réduite, malgré son illustre ascendance, aux maigres 2000 livres de sa pension royale.³² Le plan de la présidente aurait pu permettre, en effet, à cette dernière de concilier l'exiguïté de sa bourse avec la nécessité, pour un membre de si haute noblesse, de "figurer" et surtout de se tenir au plus près d'une éventuelle grâce royale. Mais la sagesse de la marquise, peut-être aussi sa peur des effets fâcheux du voisinage d'époux déchus, lui feront repousser les offres chaleureuses de Mme de Meinières.

La présidente en sera d'autant plus déçue qu'elle voyait, dans l'hospitalité offerte à ses amis nobles, la possibilité de rendre à son cher et aimable président, le charme de la société dont il aurait dû continuer de faire partie, sa mésalliance avec elle ayant commencé à l'en priver avant que la perte de sa fortune ne consomme leur isolement.

Pour sa part, sans trop d'illusions sur la valeur humaine des relations sociales, elle avait pris depuis longtemps son parti de leur nécessaire obscurité. Leur demeure de Chaillot symbolise clairement à ses yeux leur véritable situation. Vivant aux marges d'un grand couvent, dans ses dépendances, jouissant des hauteurs de leur terrasse du spectacle de l'agitation du monde sans en faire partie, ils se voient bien comme les "cénobites" de Chaillot, ainsi qu'elle aime à les nommer dans ses lettres. Si elle ne parvient pas à faire son deuil du charmant projet de réunir auprès d'elle tous ceux que son tendre cœur chérit, elle sait trouver des charmes dans leur retraite, dans l'entente profonde qui la lie à l'époux qu'elle vénère. Ainsi avec humour ou émotion, elle les représente de plus en plus volontiers sous les traits de modernes Philémon et Baucis, méritant des dieux un réel bonheur domestique pour leur sagesse et leur obscurité réfléchie.

24 - Une chambre à soi

Nouvelle Hestia, elle se contente de garder chaud leur humble foyer pour ceux qui voudraient venir s'y réchauffer. Mais elle aime trop les pavillon au bonheur austère pour ne pas comprendre l'attachement de Panpan ou de la marquise à leur logis, même si elle s'en afflige, parce qu'il la prive de leur visite. D'expérience, elle sait l'importance vitale de ce lien heureux à établir avec sa demeure, surtout pour ceux que le monde tient à l'écart. Il lui échappe à ce sujet des remarques mélancoliques adressées à sa chère marquise: "on m'a dit que votre maison était véritablement charmante. Les agréments du lieu qu'on habite tiennent un peu compagnie" (12/69, 24 octobre 1771). Consolation, la maison devient presque un prolongement extérieur de notre être: "c'est au physique ce qu'est au moral le repos d'une bonne conscience. Il est doux de se plaire chez soi et avec soi où l'on est toujours plus qu'ailleurs" (12/66, 11 septembre 1771).

Son souhait profond et inexaucé de faire de la retraite de Chaillot, l'asile de l'amitié, on le retrouve dans ses dispositions pour épargner à son mari, mourût-elle avant lui comme elle le souhaite, l'horreur de la solitude. Elle a imaginé de le "léguer" par testament à sa marquise, espérant qu'ils sauront se consoler mutuellement, comme elle le lui explique dans sa lettre du 10 avril 1772 (12/78, 133v). Ce qu'elle redoutait le plus sera quand même son lot: vingt ans de veuvage obscur dans ses pavillons. Nous ne savons rien de ce que fut sa vie pendant ce temps. Seul, l'inventaire après décès prouve qu'elle vécut à Chaillot des restes de leur ménage, parvenu au moment de sa mort au dernier degré de délabrement.³³ Sans doute, sut-elle se consoler un peu, comme déjà dans les derniers temps de sa correspondance, grâce à la présence des poules et des oiseaux apprivoisés de son jardin,³⁴ humbles substituts des hôtes distingués dont le sort ingrat s'était ingénié à la priver.

Le veuvage, la gêne, les troubles révolutionnaires ne firent sans doute qu'accentuer la dimension obligatoirement privée de sa "maison" que ne fréquentaient plus aucun des amis du passé, morts ou éloignés. Du moins put-elle la

conserver et y renforcer la sage indifférence qu'elle avait développée à l'égard de la notoriété publique, attachée à l'aisance ou au rang, fondant sur l'exercice de la raison, du cœur et sur le souvenir de quelques attachements choisis, le sentiment difficilement cultivé de sa propre valeur.

Il est intéressant que ce soit dans des lettres, genre de l'intime né du commerce social, que Mme de Meinières opère ce renversement des valeurs de la "maison." Le couple s'est créé son bonheur au sein de la gêne et de l'isolement imposé par l'organisation sociale. Refusant de se laisser enfermer dans l'abaissement social qui en résultait, la présidente a su faire de son humble demeure le lieu d'une alchimie audacieuse: convoqués par l'amitié dans ce royaume du privé, ses nobles visiteurs lui assurent le minimum de reconnaissance sociale qui l'aide à maintenir l'indispensable estime de soi. L'ensemble paradoxal ainsi réalisé: face à la société de l'ambition et du paraître, l'extrême dénuement, la compagnie choisie, dressent, l'exemple d'un autre art de vivre où la valeur individuelle pourrait se sentir l'égale du prestige social de la richesse ou du rang.

Notes et notes bibliographiques

1. A titre d'exemple, voici ce que l'on pouvait lire en date de juillet 1769: "Mme Bellot(sic) qui a déjà fait tout plein d'ouvrages que personne n'a lus."

2. Elle traduisit en 1759 des *Mélanges de littérature anglaise*, *Histoire de Rasselas, prince d'Abissinie(sic)* de S. Johnson en 1760 et en 1763 l'*Ophélie* de Sarah Fielding qu'elle qualifie elle-même de "mauvais roman anglais."

3. L'abbé Prévost avait déjà donné une traduction, jugée très mauvaise, des Stuart. Mme Bélot donna en 1763 l'*Histoire de la maison des Tudor* en 6 volumes, ce qui lui valut de Duclos, son protecteur et son ami, le surnom de "Mme Tudor." En 1765, elle publie l'*Histoire de la maison des Plantagenet sur le trône d'Angleterre* en 4 vols. et s'attaque alors, à la demande de Hume, au début de *L'histoire d'Angleterre*, publiée en 2 vols. L'ensemble de sa main formera l'édition intégrale de *L'histoire d'Angleterre* de 1776.

4. Dans la livraison du 15 mars 1763 annonçant la parution du premier tome, l'*Histoire des Tudor*, on pouvait lire "il faut convenir que cette entreprise paraît en tout au-dessus des forces d'une femme" et lors de la sortie des *Plantagenet*, en avril 1765 "cette pauvre femme n'a ni le talent ni le style..."

5. Les *Mémoires secrets* annonçèrent ainsi l'événement en date du 11 décembre 1765: "Mme Bellot femme auteur qui a vécu assez longtemps de traductions anglaises et du produit de quelques romans assez mauvais vivait depuis quelques temps avec le pt de Minières(sic); elle a si fort enjolé ce Pt qu'elle l'a conduit à l'épouser il y a plusieurs mois. Le mariage s'est déclaré avant hier, elle a joué le sentiment au point de ne vouloir recevoir aucun avantage par son contrat de mariage; on dit joué parce qu'on ne peut supposer une façon de penser si délicate dans une femme qui a été aux

gages de M. de la Poupelinière(resic), à ceux de Palissot et qui a vécu scandaleusement avec différents personnages et surtout avec le chevalier d'Arcq, homme très décrié par ses mœurs.”

6. Voir cette correspondance à la B.N. ms. fr. 15582. François-Antoine Devaux, dit Panpan dans le groupe Graffigny, lecteur de Stanislas depuis 1751, sera le dépositaire de la correspondance de Mme de Graffigny, après une amitié de trente ans (1727-1758). Pour le mieux connaître, outre sa correspondance avec Mme de Graffigny, on consultera avec profit les ouvrages de G. Maugras, en particulier *La cour de Lunéville au XVIIIe siècle* (Paris, Plon-Nourrit, 1906).

7. Cette correspondance provient du Fonds G.V. Orlov (fonds 166) au Musée historique d'Etat de Moscou, section des sources écrites. Le microfilm fait maintenant partie du fonds Graffigny à Toronto (dossier 12), qui m'en a aimablement procuré une copie, par l'entremise de D. Smith. Qu'il en soit ici vivement remercié ainsi que toute l'équipe d'éditeurs. Chaque citation de cette correspondance est accompagnée de la cote du microfilm suivie du numéro de la lettre et du folio, ex : 12/56, 96 v. 8 juillet 1771. Jeanne-Thérèse Cléron d'Haussonville naît le 1er décembre 1730 à Nancy. Devenue chanoinesse de Remiremont, elle épouse à 19 ans, le 24 mars 1749, François Charles Antoine, marquis de Lénoncourt-Blainville. En 1770, elle vit séparée de ce mari prodigue et brutal. Membre de la très grande noblesse lorraine, celle que l'on désigne du terme de “grands chevaux,” grande amie de Mme de Boufflers, elle appartient à la cour du roi Stanislas, et figure aussi dans l'ouvrage de Maugras.

8. J.J. Goux, “Le sexe linguistique,” *Langages* n° 85, cité par Luce Irigaray dans *Je, Tu, Nous* (Paris: Livre de poche, 1990) 16. Etymologiquement, ces deux verbes se rapprochent en outre du nom d'Hestia, la déesse du foyer,

28 - Une chambre à soi

rappelant le lien étroit existant entre la femme et la maison.

9. Dans Norbert Elias, *La Société de Cour* (Paris: Calmann-Lévy, 1974), voir en particulier le chapitre I, "Structures et signification de l'habitat," 17-45.

10. Jürgens Habermas, *L'Espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (Paris: Payot, 1993) 10.

11. Jeanne-Françoise Quinault (1699-1783), célèbre par ses soupers, la "Société du bout-du-banc" était une familière de Mme de Graffigny.

12. Marie-Catherine de Beauvau (1711-1786), mariée en 1735 à Louis-François, marquis de Boufflers. Maîtresse du roi Stanislas Leszczyński, elle figure, au premier rang dans le livre de Maugras, cité à la note 6 et dans plusieurs autres, en particulier, du même, *La marquise de Boufflers et son fils, le chevalier de Boufflers* (Paris: Plon-Nourrit, 1907).

13. Les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des Lettres en France* parlent souvent avant 1765 de Mme Belot. Ainsi le 26 mai 1764: "Mme Bellot, cette femme qui avait vécu dans une grande pénurie et du profit très mince de ses traductions anglaises....a renvoyé le chevalier d'Arc(sic) avec qui elle vivait."

14. Sur Bachaumont et tous les membres de la "paroisse," voir Paul Cottin, *Un protégé de Bachaumont, la correspondance inédite du marquis d'Eguilles, 1745-1748* (Paris: Revue Rétrospective, 1887).

15. Les Valori, "mes chers Valori" comme se plaît à les appeler la présidente, faisaient partie du cercle des familiers de Mme de Graffigny.

16. "Je verrai demain Mde Bellot ;....Peut-estre voudra-t-elle

venir avec moi à Lumigny. Comme je ne crois pas qu'elle y reste longtemps, *j'imagine qu'il faudra bien que nous la recevions*" (nous soulignons). Lettre d'Helvetius à sa femme, novembre 1762, in *Correspondance générale d'Helvetius*, éd. D. Smith et all. (London: The Voltaire foundation, 1981) III: 61.

17. Mme Belot assure à Panpan que La Popelinière s'apprêtait à la coucher sur son testament quand la mort le devança. Sur le mécénat de ce fermier-général, voir G. Cucuel, *La Poupelinière(sic) et la musique de chambre du XVIIIe siècle* (New York: Da Capo, 1971).

18. Philippe-Auguste de Sainte-Foix, dit le chevalier d'Arcq, bâtard du comte de Toulouse, faisait partie de la bohème littéraire, écrivit beaucoup, entre autres en 1756, *La noblesse militaire*, réponse à la *Noblesse commerçante* de l'Abbé Coyer. A son tour, se démarquant des deux auteurs, Mme Belot publiera en 1758, *Observations sur la Noblesse et le Tiers-Etat*.

19. Commencée en mars 1760 (D. 8813, dans l'édition Besterman), leur correspondance se poursuit de mars à octobre au rythme d'une lettre par mois. Le 29 mars 1761, Voltaire propose à Mme Belot d'endosser la maternité du *Droit du Seigneur* (D.9707). Voir sur ce sujet, *Le droit du Seigneur*, critical edition by W.D.Howarth, in *The Complete Works of Voltaire, 1760, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 50 (1986): 1-221, page 19.

20. Dans la lettre du 16 mai 1760 (D.8913) Voltaire lui propose une retraite: "il y a un petit jardin, la maison est meublée et mal meublée. L'hiver y serait dur." et pour justifier de ne pas l'accueillir aux Délices: "La maison est pleine....Je ferai l'impossible pour la mettre en état de vous recevoir si...." Les choses en restèrent là.

21. Trois lettres adressées à Malesherbes, dès 1761 par Mme

30 - Une chambre à soi

Belot, M. de Forbonnais et Trudaine et concernant la publication des *Tudor*, se trouvent à la B.N. mss, N.A.F. 4708.

22. La bibliothèque du président de Meinières était célèbre par son ampleur. Il la mettait volontiers à la disposition de ses collègues. Voir F. Bluche, *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIIIe siècle* (Besançon: Imp. Jacques et Demontrond, 1960).

23. Mme Belot mentionne dans une lettre à Panpan d'octobre 1762 qu'elle lui rend visite parfois.

24. L'identité de cette amie nous est connue par divers actes notariés où elle est nommée "Marie-Françoise Pinard, fille célibataire." Voir par exemple, la constitution viagère du 31 octobre 1768, A.N. M.C.II, 631, notaire Quatremère.

25. Le contrat de mariage est daté du 6 septembre 1765 dans le répertoire, M.C. Etude XXIII, 675, notaire Laideguive, mais l'acte manque dans la liasse.

26. Dans son livre sur le marquis d'Eguilles (note 14), M. Cottin signale que le président était chargé des nouvelles concernant le parlement.

27. Sur le dit couvent, on peut consulter, aux Archives Nationales, les documents suivants, dans la section Cartes et Plans: Ville de Chaillot, Carte et plan terrier de la terre et seigneurie de Chaillot, fauxbourg(sic) de la Conférence(sic), 1732, C.P. N I Seine 9; Carte et plan terrier, 1777, N I Seine 11; le plan du couvent même, Couvent des religieuses de la Visitation de Chaillot, se trouve en N III Seine 36.

28. Voir le bail à vie consenti aux deux époux par les religieuses, le 29 juin 1769, chez Laideguive, notaire, M.C. XXIII, 701. Ce même jour, elle contracte une obligation pour être capable d'acquitter sa part de loyer, *ibid.* XXIII,

702.

29. Voir ses lettres à la marquise de Lénoncourt, du mois d'octobre 1770.

30. Les lettres à Panpan et à la marquise décrivent en détail la construction de bains, d'une galerie pour la bibliothèque du président et d'un poulailler pour elle, 12/26, 47, 26, 8bre(sic) 1772, ou du "portique de Philémon et Baucis," 12/59, 9 juillet 1771, et même en 1774, d'un troisième pavillon pour leurs invités, 12/118, 195 v.

31. Cet ouvrage, intitulé *Réflexions d'une provinciale sur le Discours de J.-J. Rousseau touchant l'inégalité des conditions*, date de 1756.

32. Une des raisons du retour de Mme de Lénoncourt à Nancy fut peut-être que les 2000 livres de sa pension royale, taux de France, y donnaient 2 583 livres au cours de Lorraine, Archives départementales de Lorraine, 1773, B. 1856,p.3 v. Entérinement de la pension royale.

33. L'inventaire après décès de la présidente se trouve au Minutier Central (Archives Nationales), M.C. VIII, 1345, an 13, 17 ventôse (7 mars 1805). Y abondent des expressions comme "hors de service," "mauvais," "cassé," "en partie brisé," etc.

34. Le même document signale la présence dans le jardin de deux volières, " l'une garnie d'un petit poele, à collones(sic) en faïence blanche," d'un poulailler, encore peuplé de huit poules et un coq et d'un colombier contenant quatre paires de pigeons.